



## La cessation des dons extraordinaires

1. La nature temporaire de l'apostolat
2. Le témoignage apostolique comme fondement
3. Le caractère fondateur de la prophétie
4. Arguments pour la cessation de la prophétie
  - a. Éphésiens 2.20 comme règle d'interprétation
  - b. Des prophètes aujourd'hui?
  - c. Des révélations privées
  - d. La prophétie et le canon
  - e. Les apôtres comme source
5. La cessation des langues
  - a. Un instrument de jugement
  - b. Israël incrédule
  - c. Et les Corinthiens?
  - d. Conclusion
6. 1 Corinthiens 13.8-13
7. Conclusion

Il est couramment admis aujourd'hui que tous les dons mentionnés en Romains 12, 1 Corinthiens 12 et Éphésien 4 ont été donnés à l'Église pour y être exercés jusqu'au retour de Christ. L'idée que certains dons auraient cessé est considérée comme un stratagème misérable en désaccord flagrant avec l'enseignement biblique, une mutilation, une explication *a posteriori* de la part des Églises embarrassées par l'absence de ces dons en leur sein. Pourtant, plusieurs indications dans l'enseignement du Nouveau Testament conduisent à la conclusion que les dons de prophétie et des langues étaient destinés à disparaître *avant* le retour de Christ, et que tel est bien le cas. Dans cet article, ces indications seront analysées, certaines plus longuement que d'autres.

### 1. La nature temporaire de l'apostolat

Sans entrer dans le débat théologique sur le rôle d'apôtre, il est permis d'affirmer que, dans le Nouveau Testament, ce mot concerne :

- soit le représentant d'une Église particulière, délégué pour une tâche précise<sup>1</sup>;
- soit, plus couramment, comme en 1 Corinthiens 12.28-29 et Éphésiens 4.11, les apôtres de Christ, c'est-à-dire un nombre limité de personnes (ce nombre restant sujet de débat), appartenant à la première génération de l'histoire de l'Église.

Ce caractère *temporaire de l'apostolat* ressort de plusieurs manières :

---

<sup>1</sup> 2 Co 8.23; Ph 2.25; Ac 14.4,14.

1. L'apôtre a vu et entendu le Christ ressuscité. C'est pourquoi Paul s'estime qualifié à cause de l'apparition du Christ qu'il a eue sur la route de Damas<sup>2</sup>;
2. Paul estime qu'il est lui-même le dernier apôtre<sup>3</sup>;
3. Les épîtres pastorales indiquent clairement que Paul considère Timothée, autant que quiconque, comme son successeur personnel. Le ministère évangélique commencé par Paul doit être repris par Timothée (et par d'autres). Pourtant, Paul ne donne jamais le titre d'apôtre à Timothée<sup>4</sup>.

Malgré l'aspect unique, voire prééminent de l'apostolat, Paul le considère comme l'un (le premier) des dons accordés à l'Église<sup>5</sup>, qui, c'est évident, ne subsisteront pas tous jusqu'au retour de Christ. La disparition d'un (ou de plusieurs) de ces dons ne porte cependant pas atteinte à l'autorité et à l'actualité de l'Écriture sainte.

De plus, la distinction entre l'âge apostolique et l'âge post-apostolique n'est pas imposée au Nouveau Testament ou à l'histoire de l'Église, mais provient du Nouveau Testament lui-même. Les épîtres pastorales, en particulier, sont écrites pour subvenir aux besoins d'une Église post-apostolique. Par conséquent, la tâche de ceux qui reconnaissent l'aspect temporaire de l'apostolat consiste à *déterminer quels éléments* de la vie de l'Église, décrits dans le Nouveau Testament, sont étroitement associés au ministère des apôtres et *ont disparu avec eux*, et quels sont ceux qui persistent au cours de la période post-apostolique.

## 2. Le témoignage apostolique comme fondement

L'activité la plus importante des apôtres est sûrement celle de témoins de Christ. Les apôtres — qualifiés et fortifiés par le Christ lui-même — rendent témoignage de sa résurrection en tant qu'accomplissement de l'histoire de l'alliance<sup>6</sup>. Ce témoignage est une interprétation approfondie de la personne et de l'œuvre du Christ dont la mort et la résurrection constituent le message central de l'histoire.

Leur témoignage ne se limite donc pas à la proclamation des faits de l'Évangile aux non-croyants. Il présente l'ensemble de la prédication et de l'enseignement apostoliques, aussi bien écrit qu'oral, à savoir rien de moins que « tout le dessein de Dieu », dévoilé dans l'avènement du royaume de Dieu et la révélation du mystère de Christ pour le salut de son peuple et le renouvellement de la création entière<sup>7</sup>.

2 Jn 15.27; Ac 1.8,22; 10.41 et 1 Co 9.1; 15.8-9; voir Ac 9.3-8; 22.6-11; 26.12-18.

3 1 Co 15.8-9 : « le dernier de tous... le moindre des apôtres... (avorton) »; peut-être aussi : « nous, apôtres, les derniers des hommes » (4.9), où le « nous » semble inclure Apollos (v. 6), mais se limite à Paul, puisque les expériences auxquelles se réfèrent le « nous » dans les versets suivants (9b-13) sont mieux comprises si elles sont celles de Paul lui-même.

4 D'après le Nouveau Testament, les mots de l'expression « succession apostolique » pris dans un sens personnel seraient antinomiques; c'est « une fois pour toutes » que les apôtres ont exercé leur activité dans l'Église.

5 1 Co 12.28-29; Ép 4.11.

6 Jn 15.27; Ac 1.8; 13.31; Lc 24.48; Ac 1.22, 2.32; 4.33; 10.39-41.

7 2 Th 2.15; Ac 20.25,27; Rm 16.25; 2 Co 5.17; Ap 21.5.

C'est en Éphésiens 2.19 que se trouve le mieux exposée cette tâche de témoignage. Paul décrit l'Église de la nouvelle alliance comme étant le résultat de l'action de Dieu entre la résurrection et le retour de Christ<sup>8</sup>. C'est ainsi que Paul qualifie les apôtres de fondement de l'Église, dont Christ est la pierre de l'angle (v. 20). Il n'amoindrit ni ne renie la personne de Christ et son œuvre qui sont le seul fondement de l'Église. Il inclut seulement, dans ce fondement, les apôtres et leur activité, à leur propre place<sup>9</sup>.

L'apport des apôtres à l'œuvre de Christ ne consiste pas à y ajouter quelque chose, mais à lui rendre témoignage. Selon les termes de ce texte, les apôtres ne sont pas, comme le Christ, *la cause* de la réconciliation des Juifs et des Gentils avec Dieu et entre eux (v. 14-16). Ils sont les porte-parole par lesquels le Christ exalté est venu prêcher la paix et l'unité aux Juifs et aux Gentils (v. 17). L'œuvre unique et fondatrice du Christ, c'est-à-dire sa mort et sa résurrection, est accompagnée du témoignage unique et fondateur des apôtres. Ce témoignage est annoncé en Matthieu 16.18, où Jésus qualifie la confession de Pierre (v. 16), représentant les autres apôtres, de pierre sur laquelle il bâtira son Église.

Les apôtres ne constituent pas une partie du fondement de l'Église en raison de leur priorité chronologique<sup>10</sup> ou de leur nombre déterminé, ou de leur race (juive). Le but de ce texte est de souligner que l'unité entre Juifs et Gentils dépend de la pierre d'angle, le Christ, qui, avec les apôtres et les prophètes, constitue un seul fondement. Les apôtres ne font partie du fondement qu'en raison de l'exercice de leur fonction. Cependant, le caractère de leur témoignage ne peut pas être séparé de leurs personnes. Le choix entre une compréhension personnelle et impersonnelle du fondement est, du point de vue exégétique, un faux problème. Le fondement est constitué par les apôtres qui témoignent, et par les apôtres qui ont reçu une révélation et en parlent<sup>11</sup>.

Il est important de comprendre que ce fondement est *absolu et historique*. Il n'est pas lié aux situations particulières dans lesquelles l'Évangile est annoncé pour la première fois, à n'importe quel moment et en n'importe quel lieu. Il concerne plutôt ce qui a eu lieu une fois au commencement de l'histoire de l'Église, et qui ne se répète pas; et il constitue une partie — ceci est vrai pour les apôtres comme pour le Christ — de l'histoire historico-rédemptrice de l'édification de l'Église. La période au-delà de cette époque fondatrice ne peut pas perpétuer celle-ci comme si le fondement devait être posé à nouveau; elle est celle de la construction qui doit être élevée sur ce fondement immuable.

La nature fondatrice du témoignage apostolique nous permet de comprendre l'égal importance de la « tradition » apostolique à maintenir, du « dépôt » à garder selon les épîtres pastorales et de la foi qui a été transmise aux saints une fois pour toutes. Cette insistance sur l'autorité absolue du témoignage apostolique ouvre la voie à la constitution du canon du Nouveau Testament<sup>12</sup>.

8 Voir 1 Pi 2.4-8.

9 1 Co 3.11.

10 Si c'était le cas, la situation de Paul serait douteuse; voir 1 Co 15.8.

11 Ép 3.5.

12 2 Th 2.15; 3.6; 1 Tm 6.20; 2 Tm 1.14; Jude 1.3; voir 2 Pi 3.16 dans lequel les lettres de Paul sont mises au même niveau que les « autres Écritures ».

### 3. Le caractère fondateur de la prophétie

Éphésiens 2.20 associe les « prophètes » aux apôtres dans l'exercice du témoignage fondateur ou du ministère de la parole. L'identité de ces prophètes a été souvent un sujet de débat<sup>13</sup>.

Il est peu probable qu'il s'agisse d'une référence aux prophètes de l'Ancien Testament pour trois raisons :

- Premièrement, le mot « prophètes » devrait précéder celui d'« apôtres », s'il s'agissait d'une référence aux prophètes de l'Ancien Testament;
- Deuxièmement, le contexte d'Éphésiens 2.20 souligne la nouveauté de la nouvelle alliance, qui inclut des Gentils aussi bien que des Juifs;
- Troisièmement, on retrouve ce même ordre de mots quelques versets plus loin (Ép 3.5) où les « prophètes » sont manifestement des membres de l'Église à laquelle Paul écrit et non pas des personnes vivant sous l'ancienne alliance<sup>14</sup>.

Certains croient que les prophètes seraient les apôtres : « les apôtres qui sont aussi des prophètes ». Ceci est grammaticalement possible; les apôtres exercent bien des fonctions prophétiques. Rien n'exclut catégoriquement ce point de vue. Pourtant, plusieurs considérations obligent à écarter cette hypothèse<sup>15</sup>. L'explication la plus probable est que les prophètes mentionnés en 2.20 et 3.5 (voir 4.11) sont comme les apôtres : un don du Christ exalté à l'Église, mais un don *différent*. Ainsi, il est peu probable que les « apôtres et prophètes », mentionnés comme fondement de l'Église, soient autres que les « apôtres » et « prophètes » qui servent à son édification (v. 12). En fait, si l'on considère le contexte, leur fonction de témoins-fondateurs est leur apport spécifique à l'ensemble de l'œuvre d'édification décrite en Éphésiens 4.11-16.

Ces observations sont renforcées par d'autres. En 1 Corinthiens 12.28, le seul autre passage où Paul mentionne « apôtres et prophètes » ensemble, il les distingue nettement comme constituant deux groupes séparés<sup>16</sup>. De plus, ce verset est placé dans un contexte semblable à celui d'Éphésiens 2 à 4; en 1 Corinthiens 12, Paul se préoccupe de l'Église dans sa globalité (le corps de Christ) qui est composée

---

13 Selon une opinion encore répandue, ces prophètes seraient ceux de l'Ancien Testament. L'expression « les apôtres et les prophètes » soulignerait l'unité de l'ancienne et de la nouvelle alliances et marquerait que l'Église est fondée sur les deux.

14 « Ce mystère... n'avait pas été porté à la connaissance des fils des hommes dans les autres générations comme il a été révélé maintenant par l'Esprit à ses saints apôtres et prophètes. » Voir Ép 2.20 et 3.5. Voir Rm 11.25; 1 Co 15.51; 1 Th 4.15; 1 Co 14.6.

15 Tout d'abord, en Éphésiens 4.11 où Paul énumère certains des dons faits à l'Église par le Christ exalté (v. 7), les apôtres représentent un groupe nettement distinct de celui des « prophètes ». (« C'est lui qui a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes... »). Dans la mesure où ce verset fait partie de l'ensemble où Paul parle de l'Église en tant que « nouvelle création » et corps de Christ (Ép 2.11 à 4.16), il est fort peu probable qu'il ait utilisé, sans la moindre explication, le mot « prophètes » dans deux sens différents. En Ép 4.7-16, Paul souligne l'harmonie des dons divers que le Christ a donné à son « corps ».

16 « Et Dieu a établi dans l'Église premièrement des apôtres, deuxièmement des prophètes, troisièmement des docteurs... »; voir aussi la distinction faite en Ap 18.20.

de Juifs et de Gentils (v. 13) et équipée pour le service. Si Paul avait eu l'intention d'identifier les apôtres et les prophètes en Éphésiens 2.20 et 3.5, il aurait dû fournir une explication à ses lecteurs<sup>17</sup>.

Plus révélateur est l'emploi du pluriel en Éphésiens 2.20 et 3.5. Les apôtres sont considérés comme un groupe. Ailleurs, Paul ne désigne jamais les apôtres comme prophètes, enseignants, ou par quelque terme désignant un autre ministère distinct dans l'Église, car cela aurait été source de confusion. Certes, l'activité prophétique n'était pas rigoureusement limitée à un seul groupe d'individus dans l'Église. Ce don a pu être accordé, de façon temporaire, dans des situations particulières à ceux qui n'étaient pas prophètes<sup>18</sup>. C'est précisément ce que nous voulons démontrer. L'emploi de ce terme dans le livre des Actes et dans l'Apocalypse ainsi que chez Paul indique clairement que le mot « prophète » désigne ceux qui, par l'exercice fréquent ou régulier de ce don, *constituent un groupe particulier à l'intérieur de l'Église*, groupe qui se distingue des apôtres, même lorsque ceux-ci exercent des fonctions prophétiques. C'est pourquoi Paul n'a pas utilisé ce mot de « prophètes » en Éphésiens 2.20 et 3.5 autrement que dans le sens déjà familier à ses lecteurs; et il poursuit de façon encore plus nette (Ép 4.11).

Pour ces raisons, nous devons conclure, avec la grande majorité des commentateurs, que les « prophètes » d'Éphésiens 2.20 et 3.5 sont ceux du Nouveau Testament et bien distincts des apôtres. Il devient donc évident que l'absence, dans ces deux versets, de l'article défini avant le mot « prophètes » manifeste combien Paul les associe aux apôtres dans l'activité fondatrice de l'Église en tant que témoins du Christ et du « mystère » révélé en lui<sup>19</sup>.

L'incorporation des Gentils dans l'Église, soulignée par ce passage (surtout en 3.6) constitue un aspect important du mystère, et seulement un aspect. Le mystère n'est rien de moins que Christ lui-même dans toute sa plénitude salvatrice, l'Évangile dans sa totalité<sup>20</sup>. Une conclusion majeure de notre étude d'Éphésiens 2.20 est que les prophètes du Nouveau Testament, avec les apôtres, constituent le fondement de l'Église. Ils ont une fonction fondatrice, c'est-à-dire *temporaire, provisoire* dans l'histoire de l'Église, et, selon le dessein de Dieu, *ils sont destinés à disparaître*, avec les apôtres.

## 4. Arguments pour la cessation de la prophétie

### a. Éphésiens 2.20 comme règle d'interprétation

Nous devons reconnaître la portée décisive de la signification de ce passage comme règle d'interprétation. Il a un poids prédominant, sur le plan exégétique, que d'autres traitant de la prophétie, par exemple 1 Corinthiens 14, n'ont pas nécessairement. Même si 1 Corinthiens 14 évoque

17 1 Tm 2.7; 2 Tm 1.11. Il est vrai que la ligne de séparation entre certains des dons n'est pas toujours claire et nette, et que les apôtres ont exercé des fonctions de prophètes et d'enseignants. Paul lui-même, en tant qu'apôtre, se dit prédicateur et docteur, mais il ne revendique jamais, ni pour lui ni pour aucun des apôtres, le titre de « prophète ».

18 Ac 19.6.

19 L'objection selon laquelle la révélation de ce mystère ne serait pas du même ordre que celle donnée aux prophètes est basée sur une mauvaise compréhension de l'enseignement de la prophétie dans le Nouveau Testament ainsi que sur une notion trop limitée du « mystère ». Le cas précis d'Agabus (Ac 11.20; 21.10-11) est en faveur, et non l'inverse, du caractère fondateur de la prophétie.

20 Col 2.2-3; Ép 6.19; voir Rm 16.25-26.

des circonstances susceptibles de se produire en d'autres Églises, les détails de ce passage limitent son application précise à la situation de Corinthe. L'épître aux Éphésiens, par contre, était destinée à circuler dans d'autres Églises que celle d'Éphèse. Plus important encore est le fait que le verset 2.20 fasse partie d'un passage qui analyse la nature de l'Église en tant qu'unité, de façon large et globale. Éphésiens 2.20 considère, de l'extérieur, l'édifice de l'Église dans son ensemble et marque la place qui y est réservée à la prophétie comme élément fondateur; 1 Corinthiens 14 ainsi que d'autres passages considèrent la prophétie de l'intérieur de l'Église, comme l'un de ses aspects.

Ainsi, Éphésiens 2.20, avec sa perspective large et englobante, occupe une place centrale et doit avoir un rôle directeur dans la compréhension des autres textes du Nouveau Testament, aux perspectives plus étroites, concernant la prophétie; tous se réfèrent au même phénomène. Le texte d'Éphésiens 2.20 recouvre toutes les affirmations du Nouveau Testament relatives à la prophétie.

## **b. Des prophètes aujourd'hui?**

Une position opposée à la nôtre, tout en admettant la disparition des prophètes en tant que témoins/porteurs de la révélation fondatrice de l'Église, maintient que la prophétie devait continuer et, en fait, continue, dans l'Église actuelle sous d'autres formes, à l'image de 1 Corinthiens 14.

La réponse à cet argument nous conduit à souligner l'importance de ce que nous avons déjà dit au sujet d'Éphésiens 2.20 et de son « poids » *herméneutique*. Ce verset a un caractère général qui recouvre tous les aspects de la prophétie qui est appelée à disparaître. De plus, compte tenu de son caractère de *révélation*, la prophétie ne peut pas faire l'objet d'une compréhension dualiste, une partie ayant un caractère canonique pour toute l'Église (révélation collective, inscrite, détaillant ce qui est nécessaire au salut) et une autre étant réservée à des croyants individuels ou à des groupes particuliers (étant « au-delà » de la Bible et traitant de situations, besoins ou soucis particuliers).

Une telle compréhension de la révélation contredit fondamentalement ce que la Bible affirme au sujet du caractère historique, alliancier et rédempteur de toute révélation. Dieu ne se révèle pas sur deux plans, public et privé. Tant que la révélation est considérée de façon subjective, comme étant parole de Dieu pour moi en tant qu'individu, avec toutes les réponses et les éclaircissements dont j'ai besoin, elle sera l'objet d'une incompréhension fondamentale, et considérée comme inadéquate pour être l'unique guide de la vie.

Selon le témoignage global de l'Écriture, toute révélation a au moins deux caractéristiques :

1. La révélation est liée à *la notion d'alliance*. Dieu se révèle en tant que Dieu de l'alliance. Il ne se révèle pas à n'importe quel groupe d'individus, mais à son peuple, celui de l'alliance, dans le but de l'édifier et de le compléter. Sa révélation est toujours destinée au peuple de l'alliance, même si sa portée exacte peut varier selon les individus et leurs circonstances.
2. La révélation est de *nature historico-rédemptrice*. À l'exception de la courte période qui a précédé la chute, Dieu se révèle toujours en tant que Rédempteur de son peuple et Sauveur du monde. La révélation est donnée comme un élément composant de l'œuvre que Dieu a accomplie, une fois pour toutes, dans l'histoire en vue du salut de son peuple, le peuple de l'alliance. La

révélation appartient donc, à part entière, à l'histoire de l'alliance qui atteint son sommet avec les souffrances, la mort et l'exaltation de Jésus-Christ. Elle rapporte cette histoire et présente, en particulier, Christ comme étant l'accomplissement des promesses. Elle l'interprète en en faisant ressortir les implications pour que le peuple racheté de l'alliance vive dans l'obéissance.

Puisque la rédemption est un fait totalement achevé de l'histoire, et puisque — depuis la Pentecôte — ses implications sont retardées jusqu'au retour de Christ, de nouvelles révélations n'étant plus nécessaires, il n'y en a plus. La révélation est donc intimement liée à la notion d'alliance et à la rédemption comme fait historique<sup>21</sup>.

### c. Des révélations privées

L'Écriture sainte ne laisse aucune place à des révélations privées pour des besoins ou des circonstances individuelles. Faire appel aux prophéties d'Agabus pour défendre ce point de vue est particulièrement mal à propos. En effet, celles-ci entrent manifestement dans le cadre de l'histoire de l'alliance. En Actes 11.28, la prophétie a pour objet la consolidation des liens de communion fraternelle entre Juifs et Gentils dans l'Église. La prophétie sert à persuader les Grecs à Antioche (v. 27, voir v. 20) de faire une collecte pour les frères Juifs en proie à la famine en Judée (v. 29). Autrement dit, elle est directement liée à un aspect important du mystère révélé en Christ. En Actes 21.10-11, la prophétie a trait au déploiement du ministère apostolique de Paul auprès des Gentils. D'une façon générale, la prophétie se rapporte à des « mystères » qui, chez Paul, sont toujours de nature historico-rédemptrice<sup>22</sup>.

### d. La prophétie et le canon

Étroitement lié à ce qui précède, se trouve le problème de la relation entre la prophétie et le canon du Nouveau Testament. La période apostolique, fondatrice de l'Église, est une époque où le canon est ouvert, c'est-à-dire au cours de laquelle le canon de la nouvelle alliance est en formation. La prophétie est un des principaux éléments de la révélation verbale donnée pendant cette période. Et ceci de deux manières :

---

21 Certes, les Écritures fournissent de multiples exemples où la révélation s'adresse de façon personnelle à des individus. De même, celle-ci vise nos circonstances individuelles, car elle est « une lampe à nos pieds et une lumière sur notre sentier » (Ps 119.105). Mais elle n'est cela que parce qu'elle est liée au déroulement de l'histoire de l'alliance jusqu'à son point culminant en Christ, lorsque « les temps furent accomplis » (Ga 4.4). Elle est la révélation donnée aux pères par les prophètes et finalement, « en ces jours qui sont les derniers », à nous par le Fils avec les apôtres et les autres (« ceux qui l'ont entendu » Hé 1.1; 2.3). La révélation n'est l'autorité et le guide pour nos vies que dans la mesure où elle n'est rien de moins que « toutes choses », « toute la vérité » révélée aux apôtres et aux autres pour nous (Jn 14.26; 15.15; 16.13). Elle nous parle de « vérité » : des choses de Christ (Jn 16.14); de la vérité qu'il est, parole de Dieu (Jn 1.1), dite une fois pour toutes.

De même, le salut, sujet central de la révélation, n'est pas limité à un aspect particulier de la vie, ni même au cœur de notre existence; il affecte tout. Il n'y a pas de place dans la vie du chrétien pour une révélation qui ne serait pas liée avec, ou qui irait « au-delà » de ce qui est nécessaire pour le salut dans toute sa plénitude selon l'alliance.

22 Voir Ép 3.6; Ac 20.23; 1 Co 13.2.

- en offrant ce qui sera éventuellement reconnu comme canonique (par exemple, le livre de l'Apocalypse);
- en répondant aux besoins de l'Église liés à sa situation spéciale, celle d'une Église ne disposant que d'un canon incomplet.

Cette même distinction s'applique au ministère des apôtres. Certes, plusieurs d'entre eux, notamment Paul, ont écrit des textes, qui ont le statut de révélation en vue de l'édification de l'Église, et qui constituent une partie du canon nouveau. Mais la majorité des apôtres, comme les prophètes, ne formulent que des révélations destinées à l'Église de leur temps, celui de sa fondation. À ce sujet, deux remarques s'imposent :

1. Il est important de reconnaître la distinction qui existe entre le canon et une révélation inspirée, même écrite. L'inspiration est une condition nécessaire, mais non suffisante de la canonicité. Ainsi, Paul fait référence, en 1 Corinthiens 5.9, à une lettre antérieure, dans laquelle il ordonnait que sa lettre aux Colossiens soit échangée avec celle qu'il avait adressée sans doute aux Laodicéens<sup>23</sup>. Ces lettres sont placées au même niveau que les autres écrits canoniques, ayant la même autorité. Ceci montre qu'à l'époque des apôtres, la révélation faisant autorité est plus vaste que ce qui est finalement inclus dans le canon de l'Église. Ceci montre aussi le caractère spécieux des arguments selon lesquels les révélations des prophètes mentionnés en 1 Corinthiens 14 n'ont pas eu la pleine autorité de Parole de Dieu, puisque justement elles ne sont pas dans le canon du Nouveau Testament. En fait, il y a eu remplacement d'une situation par une autre : dans un premier temps, le nouveau « canon » de l'Église est l'ensemble de la Parole de Dieu dite et écrite par les apôtres et les prophètes (s'ajoutant à l'Ancien Testament); puis, au-delà de l'époque des apôtres, le canon est constitué définitivement par vingt-sept livres.
2. Il est également important de bien comprendre que l'Église, pendant la période fondatrice des apôtres et des prophètes, ne bénéficie pas d'une Écriture « suffisante ». Cela est d'autant plus évident si on considère les implications énormes du salut en Christ pour la vie et le comportement de l'Église. La comparaison avec l'Église d'aujourd'hui est, à cet égard, éclairante. À l'époque où Paul écrit 1 Corinthiens, ses lecteurs n'ont accès ni aux quatre Évangiles, par exemple, avec tout ce qu'ils apportent — dans leur diversité — sur le ministère de Jésus et la formation des disciples, ni à la perspective si éclairante de l'histoire de l'Église selon les Actes, ni à l'épître aux Romains avec sa présentation magistrale de l'Évangile, ni aux épîtres écrites en prison, ni à l'épître aux Hébreux ou à l'Apocalypse. Nous devons nous demander si nous comprenons vraiment l'avantage profond qui est le nôtre de posséder le texte complet de la Parole de Dieu.

Quoi qu'il en soit, l'idée que la prophétie puisse continuer, au-delà de la période fondatrice de l'Église, au fil des générations, ne peut que s'inscrire en tension avec celle qui reconnaît le caractère achevé et complet du canon apostolique. Une telle continuation écarte, en fait, l'idée d'un canon réellement complet. Elle autorise, au mieux, l'existence d'un « canon » dont l'autorité, tout en étant réelle, ne

23 De même Col 4.16 et Ph 3.1 font peut-être allusion à une lettre antérieure adressée aux Philippiens.

serait que relative, puisque des révélations nouvelles devraient s'y ajouter, ce qui est exclu, comme nous avons essayé de le montrer, étant donné le caractère d'alliance de toute révélation, selon l'enseignement de l'Écriture.

### e. Les apôtres comme source

Éphésiens 2.20, en associant étroitement prophètes et apôtres, oblige à nuancer quelque peu nos idées sur les apôtres et leur rôle. D'un côté, les apôtres sont des « surdoués », qui exercent la plupart, sinon l'ensemble, des dons énumérés en Romains 12, 1 Corinthiens 12 et Éphésiens 4; ceci justifie que la période de fondation de l'Église soit qualifiée d'âge apostolique. De l'autre, il existe des personnes, comme les prophètes, qui sont associées aux apôtres et partagent avec eux un ou plusieurs dons.

Dans l'ensemble, il apparaît que l'apostolat est *le centre ou la source*, dans l'Église, des dons accordés, pendant cette période, par le Christ exalté. Certains dons, apparemment plus frappants ou spectaculaires (comme celui des langues) sont appelés des « signes distinctifs de l'apôtre » (2 Co 12.12). Les dons de l'Esprit distribués par Dieu selon sa volonté corroborent le témoignage rendu au salut qui est en Christ par les témoins auditifs que sont les apôtres<sup>24</sup>. Pourtant, chacun de ces dons, à l'exception de l'apostolat, est exercé par d'autres que les apôtres. La raison pour laquelle ces dons peuvent être qualifiés d'apostoliques, même chez ces autres, tient au fait que leur présence est étroitement liée à la présence et à l'exercice vivant de l'apostolat dans l'Église<sup>25</sup>.

## 5. La cessation des langues

Nous sommes désormais en position de tirer une conclusion en ce qui concerne la cessation des langues. Dans le Nouveau Testament, les langues sont toujours intimement associées à *la prophétie*, dont elles assument, lorsqu'il y a interprétation, *la même fonction* en tant que révélation divine pour édifier les autres. En fait, les langues sont une sorte de prophétie. Comme elle, elles contribuent au fondement de l'Église. Ainsi, les langues sont retirées de la vie de l'Église, avec la prophétie, et tous les autres dons liés à la présence des apôtres dans l'Église.

Cette conclusion est la suite logique de ce qui a été exposé précédemment. Elle n'est pas contredite par ce que l'on sait de l'histoire de l'Église des premiers siècles<sup>26</sup>. 1 Corinthiens 14.20-25, que nous avons largement ignoré jusqu'à présent, peut être évoqué pour appuyer la conclusion que les langues ont cessé.

24 2 Co 12.12; voir « ceux qui ont entendu » : Hé 2.3-4.

25 Ac 2; 8.14-19; 10.44; 19.6. Ceci dit, il faut éviter d'établir un lien trop formel ou mécanique entre les apôtres et les dons, comme si ceux-ci n'avaient été accordés que sur la décision d'un apôtre ou par l'imposition de mains apostoliques. Le Nouveau Testament n'autorise pas une telle conclusion même si, dans le livre des Actes, du moins, l'octroi de dons manifestes se produit toujours en la présence ou avec l'approbation d'un apôtre. La situation correspond plutôt à une distribution systématique de dons effectuée par le Christ exalté, à la vue des apôtres qui, à cette époque fondatrice, sont les membres qui exercent une fonction centrale et vitale pour l'Église.

26 Les données disponibles antérieures au 4<sup>e</sup> siècle, comme Marc 16.17 (un texte deutérocanonique) et *Contre les Hérésies* d'Irénée (V. vi. 1), sont trop isolées et obscures pour être décisives. De plus, il est impossible sur le plan exégétique de diviser les fonctions des langues, comme celles des prophéties, en deux catégories — celles qui cessent et celles qui continuent au-delà de l'époque apostolique. La question du canon et de sa clôture est inévitablement soulevée pour les langues et leur continuation.

Ce texte contient nombre de difficultés qui, cela n'a rien d'étonnant, ont reçu des interprétations diverses tout au long de l'histoire de l'Église. Même aujourd'hui, il n'y a pas de consensus sur la pensée exacte de l'apôtre. Un problème important est celui de l'usage que fait Paul de l'Ancien Testament (És 28.11-12b) au verset 21<sup>27</sup>.

Quelle compréhension Paul avait-il de ces versets? Selon le contexte, Ésaïe 28.11 est, semble-t-il, une prophétie énonçant les paroles étranges et mystérieuses qui seront entendues en Juda à cause du refus obstiné du peuple d'écouter le message clair de Dieu — message de repos pour les fatigués — résumé et rappelé au verset 12a. Habituellement, on voit l'accomplissement immédiat de cette prophétie dans la langue des envahisseurs étrangers (Assyriens et Babyloniens) qui ont été les instruments du jugement de Dieu contre Juda à cause de son apostasie<sup>28</sup>, exécutant la malédiction de l'alliance prononcée en Deutéronome 28.49. Mais Paul semble suggérer que le message de repos du verset 12a (omis dans sa citation) est le contenu même du discours des étrangers qui, faute d'avoir été écouté, entraînera le jugement et la destruction prophétisés au verset 13b.

Une autre question concerne l'identité de l'auditeur qui ne comprend pas, évoqué aux versets 23 et 24. Quel sens faut-il donner au mot grec (*idiotès*)? Ce mot suggère-t-il une description plus élaborée des « non-croyants » ou concerne-t-il un groupe distinct à la fois de ceux-ci et des membres de la congrégation? Face à ces difficultés, il est particulièrement important de bien préciser les points qui sont clairs et de veiller à ne pas les obscurcir en insistant sur ce qui ne l'est pas.

Pour commencer, il faut replacer le passage dans le contexte plus large du chapitre. Paul poursuit son propos sur la place des langues dans la louange publique, surtout par rapport à la prophétie. Jusque-là, il a démontré, de plusieurs manières, que les langues non interprétées n'ont pas de place dans la louange publique, parce que les autres dans l'assemblée ne comprennent pas et qu'ainsi le corps n'est pas édifié. Maintenant, avant de fixer la place à accorder à la prophétie et aux langues dans le culte public (v. 26ss), il considère les non-croyants qui ne sont pas membres de la congrégation. Il fait appel à l'Ancien Testament et met en contraste le cas (hypothétique) où toute l'assemblée parlerait en langues (non interprétées) avec celui d'une assemblée où tous prophétiseraient. Ces versets fournissent l'indication la plus explicite de tout le chapitre au sujet de la raison d'être des langues.

Les langues, dit Paul, sont un signe pour les non-croyants (v. 22a). S'agit-il, ici, de la correction d'une fausse notion des chrétiens corinthiens? Quoi qu'il en soit, la signification qu'il attribue aux langues comme signe pour les non-croyants est manifestement négative. Les langues sont un signe *contre eux* :

1. Ceci se voit dans l'utilisation qu'il fait d'Ésaïe 28.11-12 pour souligner le caractère de signes qu'ont les langues. C'est, en effet, dans le contexte d'un jugement de Dieu contre Juda à cause de son apostasie et de son incrédulité, qu'un discours inintelligible sera prononcé.
2. Ceci se voit également aux versets 23-25 où Paul dénie tout rôle positif aux langues, notamment pour l'évangélisation. La prophétie et non le parler en langues attire les non-

27 Il y a divergence entre le texte des Massorètes et la LXX, qui est le plus souvent citée par les auteurs du Nouveau Testament. Ceci vient peut-être du fait que Paul cite un autre texte que nous ne connaissons pas, ou parce qu'il y donne sa propre interprétation du passage.

28 És 33.19; Jr 5.51.

croyants à l'Évangile et les gagne au Christ. Le parler en langues les indispose et les induit en erreur (« vous êtes fous »).

3. Enfin, le ton solennel du propos introductif de Paul (v. 20) — si souvent négligé — marque bien son intention de dire quelque chose de grave au sujet des langues, qui exige sagesse et maturité de la part de ses lecteurs.

Paul enseigne donc que les langues sont un signe du jugement de Dieu. Surtout lorsqu'elles sont inintelligibles (c'est-à-dire lorsqu'il n'y a pas d'interprétation), elles constituent une accusation contre les non-croyants. Elles manifestent le rejet par Dieu de ceux qui l'ont rejeté à cause de leur incrédulité qui se trouve ainsi confirmée. Elles indiquent que Dieu se détourne de ceux qui ont méprisé le message clair et compréhensible de l'Évangile. C'est pourquoi Paul, tout en soulignant cet aspect du don (v. 21-22), avertit contre son utilisation en présence des non-croyants : le parler en langues sans interprétation ne peut que les endurcir dans leur refus de l'Évangile (v. 23). Aussi les croyants sains d'esprit (v. 20) ne doivent-ils pas provoquer cet endurcissement chez les personnes qui recherchent quelque chose dans leurs assemblées. C'est pourquoi l'exercice du parler en langues doit s'effectuer avec ordre, dans le culte public, et toujours être suivi d'une interprétation (v. 27).

Le souci de Paul est de bien avertir ceux qui parlent en langues sur ce que cela implique, surtout lorsqu'ils le font en public (comme il se doit). Le caractère ou le rôle du parler en langues, en tant que signe, explique la spécificité (apparemment gênante) comme moyen de révélation : de même que la Parole de Dieu, les langues sont aussi un signe de jugement de Dieu sur l'incrédulité.

Il existe des considérations qui conduisent à la conclusion que Paul fait appel à Ésaïe non seulement à titre d'analogie historique, mais bien comme étant une véritable prophétie concernant « ce peuple », c'est-à-dire les Juifs, le peuple de l'ancienne alliance de Dieu.

*Les langues sont l'ultime accomplissement de cette prophétie dans la nouvelle alliance.* Comme signe pour les non-croyants, elles concernent surtout, mais non exclusivement, l'Israël non repent. Ce point de vue est souvent rejeté comme trop subtil. Pourtant, il est loin d'être sans fondements et oblige à rester au moins ouvert à la possibilité que c'est là, en fait, la pensée de Paul.

### **a. Un instrument de jugement**

Les langues comme les paraboles de Jésus comportent un élément de mystère. Les paraboles de Jésus sont presque l'équivalent des langues en tant que signes de jugement. Les quatre Évangiles exposent qu'un des buts de l'enseignement de Jésus en paraboles est de voiler le sens de ses paroles. Les paraboles sont donc utilisées par Jésus comme un instrument de jugement à l'adresse de ceux qui n'appartiennent pas au cercle de ses disciples afin de les attirer à la foi ou à les repousser et les confirmer dans l'incrédulité<sup>29</sup>. Les Évangiles synoptiques accentuent cet aspect négatif. Matthieu rappelle le rôle des paraboles dans les termes et comme accomplissement de la prophétie d'Ésaïe 6.9-10, en la citant *in extenso* « afin que tout en regardant bien, ils ne comprennent pas, de peur qu'ils ne se convertissent et qu'il ne leur soit pardonné ». Les paraboles du royaume de Dieu en révélant aux

29 Mt 13.10-15 et parallèles; Jn 10.24 : « dis-nous ouvertement »; Jn 9.39 et Mc 4.11.

disciples les mystères du royaume *déjà présent*, et l'endurcissement qu'elles entraînent, sont eschatologiques; elles montrent le rejet final et décisif de Dieu et de son alliance<sup>30</sup>.

Cette fonction discriminatoire et judiciaire des paraboles est exacte pour celles de Jésus. Endurcir ou renforcer l'opposition n'est pas une caractéristique universelle des paraboles. Ce qui est dit des paraboles de Jésus ne s'applique pas ailleurs dans les Écritures, ou en dehors d'elles. Les prédicateurs de l'Évangile ne cherchent pas, aujourd'hui, à imiter Jésus en s'exprimant en paraboles pour que certains « entendant bien, ne comprennent pas ». Cette fonction des paraboles de Jésus est une marque distinctive de son ministère terrestre. Elle est significative du contexte historico-rédempteur dans lequel « il est venu chez les siens, et les siens ne l'ont pas reçu »<sup>31</sup>. Elle est liée à la période transitoire entre l'ancienne et la nouvelle et dernière alliance, période qui débouche sur la fondation de l'Église.

## **b. Israël incrédule**

Normalement, les références à l'Ancien Testament dans le Nouveau Testament ne se limitent pas simplement aux mots cités, mais incluent leur contexte. Dans la citation d'Ésaïe 28 que fait Paul, les versets 11 et 12 font partie du même ensemble que le verset 16. La prophétie d'un jugement sur Juda, par l'usage d'un langage étranger, est un élément de la prophétie : « Me voici! J'ai mis pour fondement en Sion une pierre, une pierre éprouvée, une pierre angulaire de prix, solidement posée ».

Dans le Nouveau Testament, ce passage est central dans les textes relatifs au fondement de l'Église. Il est cité en 1 Pierre 2.6 (voir v. 4), et son sens transparait dans l'image d'Éphésiens 2.20. Le Christ, comme fondement de l'Église, est l'accomplissement de cette prophétie. La même citation se trouve aussi en Romains 9.33 où elle s'applique au rejet de Christ et de l'Évangile par l'Israël incrédule. Le jugement sur Juda prévu par Ésaïe — y compris l'utilisation par Dieu d'un langage étranger — trouve son accomplissement dans l'action de placer Christ, les apôtres et les prophètes comme fondement de l'Église. La période de cette activité divine, durant laquelle a été posé, une fois pour toutes, le fondement, est aussi celle du jugement final contre l'incrédulité de Sion (que cette activité a suscitée). La même combinaison de facteurs, à savoir la pose de la pierre (fondement) par Dieu et l'achoppement des incrédules, se retrouve au Psaume 118.22-23, ainsi qu'en Ésaïe 8.14-15. Dans le Nouveau Testament, ces passages sont considérés comme accomplis dans le ministère de Christ et dans le rejet des non-croyants, surtout des Juifs<sup>32</sup>.

Dans cette perspective plus large de la prophétie et de son accomplissement, on comprend que Paul estime, en 1 Corinthiens 14.22, que les langues sont le signe du jugement de Dieu à l'inauguration de la nouvelle alliance et à la fondation de l'Église. Les langues sont le signe qui accompagne cette fondation et qui suscite (surtout chez les Juifs) l'incrédulité et le jugement eschatologique qui s'ensuit. Les langues marquent l'accomplissement de la prophétie, confirmée par Siméon à la naissance de Christ, qui dit que « cet enfant est là pour la chute et le relèvement de beaucoup en Israël

<sup>30</sup> Mc 4.11-12; Mt 13.11, 18, 24, 31-33; 12.28.

<sup>31</sup> Jn 1.11.

<sup>32</sup> Mt 21.42; Lc 2.34; Ac 4.11; Rm 9.32; 1 Pi 2.4-8.

et comme un signe qui provoquera la contradiction »<sup>33</sup>. Il y a un argument qui renforce cette conclusion si l'on admet — comme le font beaucoup — que les passages cités de l'Ancien Testament, dont Ésaïe 28, font partie d'une collection de *testimonia* utilisées par l'Église primitive dans son affrontement avec le judaïsme.

### c. Et les Corinthiens?

On pourrait objecter que les deux points précédents sous-entendent une compréhension compliquée du passage, qui n'est pas perçue par les lecteurs corinthiens de Paul. Mais cette objection tombe si l'on considère l'arrière-plan de l'Église de Corinthe. Selon le livre des Actes, l'opposition juive à l'Évangile et à Paul, élément permanent et important lors de ses trois voyages missionnaires, était aussi présente à Corinthe qu'ailleurs (Ac 18.1-17). Apparemment l'incrédulité, juive, mais pas uniquement, était, à cette époque, une réalité journalière que les lecteurs de Paul connaissaient bien.

Aussi, le point de vue que nous avançons n'implique-t-il pas que le don des langues était un signe pour les incrédules juifs seulement. 1 Corinthiens 14.22a s'applique à tous les non-croyants. Le fondement de la foi, à savoir le Christ crucifié, proclamé par les apôtres n'est pas une pierre d'achoppement uniquement pour les Juifs; il est aussi folie pour les Grecs<sup>34</sup>. Cependant, il n'en demeure pas moins que c'est spécifiquement l'incrédulité juive et son rejet de Christ qui ont déterminé la destruction de l'ancienne alliance et la pose du fondement de la nouvelle<sup>35</sup>.

### d. Conclusion

Si nous avons correctement analysé les intentions de Paul dans ces versets — surtout sa référence à l'Ancien Testament —, il est désormais clair que les langues ont été un don temporaire, retiré depuis à l'Église comme les apôtres et les prophètes. De même que d'autres événements de cette période charnière de l'histoire entre les deux alliances (qui commence à la venue du Christ et qui se termine à la destruction de Jérusalem), les langues marquent que le royaume de Dieu a été enlevé à l'Israël endurci et incrédule et donné à une nation qui en produit les fruits<sup>36</sup>. De plus, il ne faut pas oublier, quelle que soit la signification des langues en tant que signe, que Paul enseigne clairement qu'être un signe est bien la fonction de ce don où qu'il soit exercé.

---

33 Lc 2.34.

34 1 Co 1.23.

35 NDLR de *Ressources chrétiennes* : Il nous semble plutôt que la destruction de l'ancienne alliance et la pose du fondement de la nouvelle ont été déterminées par la nature même de l'ancienne alliance qui présentait l'Évangile sous forme de figures et d'ombres temporaires. Ces ombres ont été abolies par le sacrifice même du Christ qui nous a fait passer à la réalité meilleure et permanente de la nouvelle alliance. On peut toutefois dire que l'incrédulité juive et son rejet du Christ ont déterminé la destruction des *signes* et *institutions* de l'ancienne alliance lors de la destruction du temple en l'an 70 en guise de jugement contre Israël, confirmant que le système sacrificiel de l'ancienne alliance avait déjà été aboli au moment où le voile s'était déchiré à la mort du Christ sur la croix.

36 Mt 21.43; voir Ps 118.22; Dt 32.21.

## **6. 1 Corinthiens 13.8-13**

Ce passage, en particulier le verset 10 (« quand ce qui est parfait sera venu, ce qui est partiel sera aboli »), est souvent invoqué pour soutenir l'idée que les prophéties et les langues continueront dans l'Église jusqu'au retour de Christ. Pour certains, il constitue l'obstacle inébranlable contre l'idée que les dons auraient cessé.

L'avènement du « parfait » (v. 10) et « l'alors » de la connaissance du croyant (v. 12) se réfèrent, sans aucun doute, au temps du retour de Christ. L'opinion selon laquelle ce passage décrirait la période de la clôture du canon du Nouveau Testament est exégétiquement indéfendable. Si cette opinion est correcte en ce qui concerne le lien existant entre les dons de prophétie et des langues avec la période de la fondation de l'Église et de la formation du canon, il n'en demeure pas moins vrai que cette interprétation fait violence au texte de Paul.

De même, la conclusion selon laquelle ce passage enseignerait la continuation des prophéties et des langues jusqu'au retour de Christ, est également gratuite, car elle s'appuie sur une lecture du texte visiblement trop influencée par la conjoncture actuelle. Dans les épîtres pastorales où Paul se préoccupe de la période post-apostolique de l'Église, il n'établit pas de distinctions entre la période présente, apostolique et fondatrice, et la période ultérieure. Il envisage plutôt l'ensemble de la période qui s'étend jusqu'au retour de Christ, sans tenir compte des discontinuités éventuelles qu'elle peut comporter, cherchant à souligner la qualité durable de la foi, de l'espérance et, surtout, de l'amour (v. 8, 13).

Dans l'ensemble, le chapitre 13 traite de l'importance capitale de l'amour dans la vie du chrétien (« la voie par excellence », 12.31b), en le distinguant des divers dons mentionnés au chapitre 12. Les versets 1 à 3 opposent l'amour à l'exercice dépourvu d'amour de ces dons. Les versets 4 à 7 énumèrent certaines des qualités parfaites de l'amour. Au verset 8, le sujet change et traite, jusqu'au verset 12, le thème de la connaissance. L'amour et les dons sont considérés en rapport avec ce thème et leur relation est liée au contraste entre la connaissance actuelle du croyant et celle qu'il aura après le retour de Christ (v. 8 : « ... la connaissance... sera abolie... »; v. 9 : « car c'est partiellement que nous connaissons »; v. 11 : le contraste entre le parler, la pensée et le raisonnement d'un adulte et ceux de l'enfant; v. 12 : le contraste entre la vue au moyen d'un miroir, de manière confuse, et face à face; entre la connaissance partielle et le « comme j'ai été connu »). La connaissance actuelle est fragmentée et opaque (v. 9,12); la connaissance future sera entière, claire et directe (v. 12). Le contraste entre le « partiel » et le « parfait » est d'ordre qualitatif et non pas quantitatif — entre ce qui constitue le présent ordre des choses (appelé à disparaître) et l'avenir avec sa plénitude.

Dans ce contexte, les dons se trouvent du côté de la connaissance actuelle et provisoire du croyant. Les dons ne constituent pas en eux-mêmes un des côtés du contraste, mais ils font partie d'un ensemble plus large. D'où l'affirmation spécifique du verset 8 (« que ce soient les prophéties, elles seront abolies; les langues, elles cesseront; la connaissance, elle sera abolie ») qui souligne non seulement la nature temporaire et provisoire de la connaissance présente du croyant, mais aussi corrélativement comment il connaît. La prophétie et les langues sont considérées comme des « modes de révélation »

liées à la connaissance actuelle du croyant (même si la connaissance, au verset 8, n'est pas un troisième don, en parallèle avec la prophétie et les langues). Le dessein de Paul transparait dans la simplification progressive qu'il opère de « la prophétie, des langues et de la connaissance » (v. 8) à « la prophétie et à la connaissance » (v. 9), et à « la connaissance » tout court (v. 10-12). Opposé à l'amour d'un côté, il passe des dons de révélation exercés par quelques-uns dans l'Église à la connaissance actuelle de *tous* les croyants, connaissance pour laquelle la révélation est fondamentale.

La raison pour laquelle la prophétie et les langues sont signalées comme modes de révélation est, sans aucun doute, liée à la situation à Corinthe replacée dans un cadre plus large, mais aussi à la grande préoccupation de Paul du bon emploi des dons, qui se trouve au chapitre 14. Le choix de ces dons doit aussi être évalué à la lumière de notre analyse de 13.8 dans laquelle la relation entre l'amour et les dons est considérée dans le cadre plus large du contraste entre les connaissances actuelle et future : l'accent n'y est pas mis sur la cessation de certains dons spécifiques de révélation, mais sur l'aspect temporaire et fragmentaire de notre connaissance présente. Si cette analyse est correcte, il est important de remarquer qu'étant donné son souci de la connaissance actuelle du croyant, Paul aurait pu mentionner l'inscripturation comme mode de révélation. Nous avons tendance à oublier que toute la révélation spéciale, y compris les Écritures (avec leurs perfections : autorité, caractère indispensable, suffisance et clarté), est un « miroir » pour la vision confuse de notre ère, une aide temporaire qui disparaîtra (avec les autres éléments de notre connaissance ici-bas) au retour de Christ et lorsque nous verrons « face à face ». La Bible ouverte est un signe pour la congrégation qui est une congrégation de pèlerins, pour l'Église qui est un peuple « en route vers »...

Mais l'inscripturation a cessé. Si cela est reconnu, il est vain de croire que ce passage enseigne la continuation, dans l'Église jusqu'au retour du Christ, des modes de révélation mentionnés : la prophétie et les langues. Paul ne cherche pas à préciser le moment où s'arrêtera un mode particulier de révélation. Il affirme plutôt la fin de la connaissance partielle et présente, fondée sur des modes temporaires de révélation, lorsque ce qui est « parfait » arrivera. L'époque exacte de la cessation des prophéties et des langues, à partir de ce passage, reste ouverte et devra être déterminée en utilisant d'autres passages et d'autres considérations.

Avant de quitter ce texte, nous pouvons remarquer brièvement la portée du débat ci-dessus pour la conclusion exprimée au verset 13 et évoquer la difficulté que beaucoup éprouvent en se demandant comment la foi et l'espérance subsisteront après le retour de Christ. Il est probable que Paul ne déclare pas qu'elles continueront à fonctionner en quelque manière après le retour de Christ, même si cette opinion peut se défendre. Compte tenu de sa méditation précédente sur la connaissance, Paul semble plutôt vouloir dire que la foi, l'espérance et l'amour vont « au-delà » de la connaissance actuelle du croyant, dans son aspect de « vue » (v. 12a). Ce n'est pas que ces qualités soient séparées de cette connaissance ou dirigées par quelque principe étranger à la connaissance. C'est plutôt qu'elles saisissent et anticipent, d'une manière autre que notre connaissance actuelle ne peut le faire (quels que soient nos dons spirituels), la perfection de l'ordre qui sera introduit au retour de Christ. Cet « au-delà » eschatologique, en contraste avec la « vue » actuelle du croyant, est indiqué ailleurs. À

noter aussi le contraste entre l'amour et la connaissance actuelle du croyant — bien ou mal utilisée — qui structure tout le chapitre 8 de 1 Corinthiens<sup>37</sup>.

## 7. Conclusion

Comment, en général, pouvons-nous déterminer quelles activités de l'Esprit ont été réservées à la période fondatrice de l'Église et lesquelles doivent subsister ultérieurement?

La réponse ne consiste pas à établir une distinction quasi mécanique (dans la liste des dons de Romains 12, 1 Corinthiens 12 et Éphésiens 4) entre les dons extraordinaires qui ont cessé, et ceux qui subsistent, ou, ce qui serait pire, entre les dons surnaturels et naturels.

Une telle approche implique une manipulation incorrecte de l'Écriture. Il est manifeste qu'en 1 Corinthiens 12.12-27 et Romains 12.4-5, les dons énumérés sont intrinsèquement liés à leur exercice. Ils font partie intégrante de la situation d'une Église vivante, d'une situation ecclésiale considérée comme une entité indépendante et, en quelque sorte, dégagée des conditions liées à son caractère d'Église post-apostolique.

Dans le cadre global, unifié de la composition du Nouveau Testament, les épîtres pastorales s'adressent, principalement, à l'Église post-apostolique, se distinguant ainsi des autres lettres importantes de Paul.

Cet équilibre continuité/discontinuité (des situations apostolique et post-apostolique de l'Église) se dégage nettement de la perspective des épîtres pastorales. Les instructions qu'on y trouve concernant la vie de l'Église et l'organisation de son ministère fournissent ce qui est nécessaire pour déterminer quels dons et quels ministères sont destinés à l'Église d'aujourd'hui. Pour ce qui est des dons verbaux subsistant aujourd'hui, le principe directeur est « l'Esprit avec la parole ». Autrement dit, l'Esprit agit pour convaincre et illuminer conformément à la tradition ou au dépôt apostolique et, éventuellement, au canon achevé<sup>38</sup>.

---

**Richard Gaffin**, professeur de théologie

Reproduit avec autorisation de la Revue Réformée, no 188-1996/1-2, p. 31-54. Le présent article est extrait du livre de Richard Gaffin *Perspectives on Pentecost* (Phillipsburg, N.J. : Presbyterian and Reformed, 1979) ch. V.

L'auteur est pasteur dans l'Église presbytérienne orthodoxe (OPC) et professeur de théologie biblique et de théologie systématique au Westminster Theological Seminary à Philadelphie aux États-Unis.

[www.ressourceschretiennes.com](http://www.ressourceschretiennes.com)



2020. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité. Pas d'utilisation commerciale. Partage dans les mêmes conditions ([CC BY-NC-SA](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/))

---

37 Pour la fin, en 2 Corinthiens 5.7 (« nous marchons par la foi et non par la vue »); pour l'espérance, en Romains 8.24-25 (« l'espérance qu'on voit n'est plus l'espérance », « nous espérons ce que nous ne voyons pas »); pour l'amour et la foi, en 1 Pierre 1.8 (« vous l'aimez sans l'avoir vu, sans le voir encore, vous croyez en lui »).

38 2 Th 2.15; 3.6; 1 Tm 6.20; 2 Tm 1.12,14.